

2009-2010

## RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE-ACTION

*Écoute dans le bruit chez des élèves présentant un trouble de traitement auditif*<sup>1</sup>

Commission scolaire de Montréal

Commissions scolaires associées : CS Marguerite-Bourgeoys et Pointe-de-l'Île

Responsable : M<sup>me</sup> Lyne Lafontaine

Collaborateur du monde de la recherche : M. Benoît Jutras, École d'orthophonie et d'audiologie, Université de Montréal, Centre de recherche, CHU Sainte-Justine

Au Québec, on évalue à plus de 20 000 le nombre d'élèves ayant un trouble de traitement auditif. Ces élèves présentent des problèmes suffisamment graves pour limiter une ou plusieurs activités de la vie quotidienne, comme comprendre des consignes dans une classe, suivre une conversation en groupe, lire et écrire. Ils entendent bien, mais ils éprouvent des difficultés à comprendre les sons de la parole, surtout dans un environnement bruyant. À l'école, le niveau de bruit dans les classes est souvent élevé (Picard et Bradley, 2001), ce qui nuit à la compréhension de la parole pour tous les élèves. Cependant, dans cette situation, les élèves ayant un trouble de traitement auditif sont désavantagés par rapport aux autres élèves, puisque leur système auditif décode mal l'information donnée verbalement.

Dans le réseau scolaire, ceux qui ont un trouble de traitement auditif comptent parmi les élèves handicapés ou les élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Ce sont des élèves à risque d'échecs scolaires. Actuellement, ces enfants reçoivent très peu de services à l'école. Au Québec, il existe des inégalités dans la distribution des services auprès de ces élèves. Selon les politiques adoptées par chaque commission scolaire, certains élèves ayant un trouble de traitement auditif recevront des services – liés surtout à l'utilisation d'un système FM – tandis que d'autres n'y auront pas accès. Ce type de système est un des moyens qui les aident à mieux fonctionner en classe, mais ce n'est pas le seul. Des thérapies d'entraînement auditif pourraient également faciliter leur compréhension du message verbal. Ce type de thérapie n'est pas offert dans le milieu scolaire.

La présente étude vise à évaluer l'efficacité d'une thérapie d'écoute de la parole dans le bruit auprès d'élèves du primaire ayant un trouble de traitement auditif.

Les seize élèves qui ont participé à l'étude étaient répartis en deux groupes : dix ont reçu la thérapie d'écoute de la parole dans le bruit et six n'en ont pas reçu. La thérapie a été conduite à l'aide d'un logiciel créé dans le cadre du présent projet. Le logiciel a permis de présenter auditivement des mots, des phrases et de courts textes en même temps qu'un bruit, dans des écouteurs branchés à un ordinateur. Les séances de thérapie, d'une durée de 30 minutes, étaient données 2 fois par semaine, sur une période de 13 semaines. Pour vérifier l'efficacité de la thérapie, les élèves ont été soumis à un test auditif (HINT) et à des mesures électroencéphalographiques qui mesurent l'activité corticale liée à l'écoute de sons, et ce, avant le début de la thérapie, à la fin de la thérapie et trois mois plus tard. De plus, l'enseignant de chaque élève a rempli un questionnaire portant sur ses observations des comportements auditifs et de communication de l'élève ainsi que sur sa participation en classe et son rendement scolaire.

Les résultats préliminaires démontrent que les élèves du groupe expérimental ont amélioré leurs capacités d'écoute dans le bruit. En outre, les mesures électroencéphalographiques suggèrent que le traitement des informations auditives se fait plus rapidement chez les élèves qui ont suivi la thérapie. Toutefois, les résultats obtenus au test HINT révèlent une amélioration des performances d'écoute de phrases dans le bruit dans les deux groupes de participants. Ces résultats montrent donc qu'il n'y a pas de gain particulier en rapport avec l'entraînement. À la lumière des observations des enseignants, les comportements en classe se sont améliorés surtout chez les élèves ayant reçu la thérapie.

<sup>1</sup> Les éléments de ce résumé sont tirés du bilan présenté à la Direction de l'adaptation scolaire du MELS.